



HÉBERGEMENT  
COURT TERME



HÉBERGEMENT  
TRANSITOIRE



HÉBERGEMENT  
PERMANENT



SUIVI  
POST-HÉBERGEMENT

*Perspectives des usagères et des travailleuses de La Maison Marguerite sur l'itinérance et la cohabitation sociale*

*Mémoire déposé par  
La Maison Marguerite de Montréal*

*Dans le cadre des consultations publiques de l'OCPM portant sur l'itinérance et la cohabitation sociale à Montréal*

*Déposé le  
25 février 2025*

## HISTOIRE ET MISSION

Une journée de 1976 des citoyens s'associent à la recherche de ressources matérielles et humaines, après le décès tragique d'une femme en situation d'itinérance au Centre-ville de Montréal. Vers la fin des années 70, les ressources pour femmes, qui font l'expérience de l'itinérance, du travail du sexe et de la consommation de substances étaient inexistantes. À l'honneur de Doris, des bénévoles rassemblent des ressources —un lieu et des intervenantes— pour offrir un endroit sécuritaire à ces femmes. Le 12 avril 1977, Les Sœurs Grises, une Congrégation fondée par Marguerite D'Youville, accueillent les premières femmes dans leurs locaux.

À la même époque, différentes maisons d'hébergement non mixtes voient le jour, dont La Maison Marguerite.

Fidèles à leurs valeurs de solidarité, les intervenantes incarnent l'accueil inconditionnel : il dicte l'acceptation d'autrui et la création d'un lien dans le non-jugement. L'incarnation de cette approche mène, de nos jours, à la création de ressources dites à haut seuil. Celles-ci souhaitent offrir de l'aide aux personnes marginalisées et exclues des services comme, les jeunes en situation d'itinérance, les femmes qui pratiquent le travail du sexe, les hommes en situation d'itinérance ou les personnes aux prises avec des troubles de santé mentale graves (Racine, 2023).

Notre mission s'ancre dans cette lancée : accueillir inconditionnellement les femmes les plus démunies de la société, qui sont seules et âgées de 18 ans et plus. Elles vivent de grandes difficultés telles que l'itinérance, la consommation de substances ainsi que la violence conjugale. Non seulement, nous mettons à leur disposition les ressources matérielles afin de les accueillir dans la dignité —un toit 24/7, de la nourriture et des vêtements—, mais aussi un savoir-être dont les fondements sont l'engagement, le dévouement et la compassion. Au fil des ans, nos services se sont multipliés pour s'inscrire sur un véritable continuum allant de l'hébergement d'urgence à un hébergement permanent avec soutien en logement social où les femmes bénéficient d'un soutien psychosocial et d'un suivi post-hébergement. Bref, nous détenons une expertise d'intervention auprès des femmes en situation d'itinérance et à risque de l'être.

La forte majorité des femmes qui fréquentent nos services sont survivantes de violences multiples à différentes étapes de leur vie : de l'enfance à l'âge adulte. En conséquence, elles portent des traumatismes. Ces traumatismes ont un impact sur toutes les sphères de leur vie : sur leurs relations, sur leur santé (physique et mentale) et sur leur parcours professionnel.

Dans ce contexte, l'un de nos principaux constats est la nécessité de disposer de ressources diversifiées afin de répondre aux besoins variés des femmes. Par ailleurs, la cohabitation sociale devrait être perçue comme une véritable richesse. C'est en assurant les échanges entre toutes les parties prenantes qu'émerge la coopération entre elles, un échange social, un compromis (Blanc, 2012). Dans un espace social, les citoyens se côtoient physiquement, mais ils peuvent être séparés socialement (idem). Ainsi, il est important de créer des ponts entre différentes populations pour qu'une réelle cohabitation ait lieu.

Les femmes en situation d'itinérance ne devraient pas être définies uniquement par leur condition actuelle. Elles ont un passé, un parcours et leur histoire peut nous révéler des éléments qui peuvent prévenir l'itinérance.

## CONTEXTE

Le 8 juillet 2024, la Ville de Montréal mandate l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) à consulter les citoyennes et citoyens de la Ville sur les conditions qui permettraient le succès de l'implantation de ressources destinées aux personnes en situation d'itinérance. Le mandat est mis en place sur une trame de fond de « pas dans ma cour ». Or, le principe du « pas dans ma cour » ne date pas d'hier. Déjà, dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, ce principe existait dans les villes de la province et de nombreuses ressources ont été confrontées à déménager. Par exemple, à Montréal, il y avait un contexte social et politique, qui ne favorisait pas l'inclusion. La ville luttait contre « l'incivilité publique ». Les conséquences, sur les ressources et les usagers, sont majeures. Les ressources se voient contraintes à déménager et les approches d'intervention sont axées sur la réhabilitation des personnes en situation d'itinérance. Les usagers doivent correspondre au « bon » pauvre : on aide ceux qui souhaitent s'aider (Racine, 2023). Une situation similaire survient en région. À Chicoutimi, la première maison destinée aux personnes en situation d'itinérance voit le jour en 1991. Durant toute cette décennie, elle se confronte au principe du « pas dans ma cour » et doit déménager à multiples reprises (Idem). Enfin, cette consultation donne l'impression que c'est sous la pression de citoyens mécontents que la Ville mandate l'OCPM.

## COHABITATION SOCIALE

Les différents citoyens font usage de la ville de manières différentes. Certaines personnes sont en transit alors que d'autres habitent l'espace public. Le fait de repousser les personnes en situation d'itinérance encore plus loin des quartiers centraux, repose sur une logique marchande d'expérience client où les quartiers centraux de la Ville vivent un processus d'embourgeoisement pour les rendre attrayants au niveau international et pour les personnes qui peuvent accéder à la propriété. Or, cette approche priorise les besoins de certains citoyens et des visiteurs temporaires. Puis, on ferme les yeux sur un problème social complexe. De plus, en repoussant les personnes en situation d'itinérance, encore plus loin, on participe à la violation de leurs droits, notamment le droit à la ville. Cette logique homogénéise la Ville et ne la rend accessible qu'aux personnes qui ont le capital pour la consommer. En d'autres mots, qui a vraiment accès à la ville ? Les personnes en situation d'itinérance sont déjà exclues de l'espace public.

Par ailleurs, quand elles sont dans l'espace public, elles font face à de la discrimination. Selon un rapport de la TGFM, le Service de police de la Ville de Montréal recevrait plus de 33 000 appels de personnes en situation de détresse par année. Afin de faire face à ce besoin, le SPVM a engagé une équipe spécialisée pour répondre à ce type de demande et offre des formations, non obligatoires, sur l'intervention en situation de crise. La TGFM soulève, toutefois, deux éléments concernant le SPVM. Le premier, est-ce que les personnes candidates à l'école de police souhaitent et choisissent de suivre ce genre de formation ou bien le font-elles par obligation ? Le second tient compte de la responsabilité sociale : souhaitons-nous vraiment

que ce soit la police, l'entité responsable d'intervenir dans des situations de détresse psychologique ou devrions-nous plutôt financer les services de santé et de services sociaux où, à l'heure actuelle, les files d'attente pour consulter un psychologue ou un psychiatre sont interminables ?

La police ne peut, en aucun cas, être conçue comme intervenant de première ligne auprès de femmes vulnérables. Leur formation, leur raison d'être ne les prépare aucunement à travailler avec des personnes vulnérables.

En ce sens, un constat fait l'unanimité chez les participantes consultées par la TGFM : on devrait investir plus d'argent dans des alternatives au lieu de grossir le budget du SPVM. Selon elles, même si l'on investit en formation des équipes policières « éduquer prendrait des années » (TGFM, 2023).

## DÉFINITION DE L'ITINÉRANCE

En venir à un consensus sur une définition de l'itinérance s'avère complexe en raison de son caractère multidimensionnel (Campbell & Eid, 2009). Cette complexité est d'autant plus marquée par l'enjeu politique que représente l'itinérance. Tel que l'expose Namian, professeure de l'école de travail social à l'Université d'Ottawa, le choix des définitions n'est pas simplement un débat théorique, mais un enjeu politique crucial qui influence l'orientation des politiques et programmes gouvernementaux (Namian, 2018). Au Québec, depuis le début des années 90, il est bien admis que l'itinérance découle d'enjeux sociaux et transcende la dimension individuelle (MSSS, 2014).

## Définir la violence

Comme le soutient Butler, « la violence est un terme labile, c'est-à-dire sujet à changer » (Butler et Jaquet, 2020). Elle revêt un caractère subjectif, ce qui rend nécessaire la précision de ces différentes acceptions (Laforgue et Rostaing, 2011). En matière de violences, on réfère souvent aux violences interpersonnelles, à celles qui impliquent les coups (Butler et Jaquet, 2020). De nombreuses féministes ont par ailleurs su démontrer que les violences subies par les femmes transcendent cette violence physique et qu'elles peuvent s'incarner de multiples manières. En matière de violences interpersonnelles, les violences peuvent s'incarner, entre autres, par la violence psychologique, économique, verbale ou encore le contrôle coercitif (Gouvernement du Canada, 2022). Pour Butler, il importe néanmoins de ne pas se limiter aux violences interpersonnelles. L'auteurice<sup>1</sup> considère que davantage qu'un acte qui se passe entre deux parties, « les structures sociales ou les systèmes sociaux, dont le racisme systémique, sont [également] violents » (Butler et Jaquet, 2020). Les femmes en situation d'itinérance sont particulièrement exposées à ces violences immanentes des structures, des violences qui participent à leur passage à la rue (Flynn, Damant et Bernard, 2014).

---

<sup>1</sup> Butler est une personne Queer.

## **BESOINS DES FEMMES : Ce que les dames nous disent**

Dans le cadre de nos programmes d'hébergement à court et à long terme, nous organisons chaque semaine des café-rencontres. Ces réunions constituent pour les femmes que nous aidons une occasion de s'exprimer sur divers sujets, de formuler leurs attentes envers les services qu'elles souhaiteraient recevoir.

Les personnes qui utilisent nos ressources partagent le même désir de sécurité que les personnes logées : elles viennent en hébergement pour y trouver un espace où se sentir en sécurité et se reposer. Pour les femmes et les personnes non binaires, ce besoin passe notamment par des ressources adaptées à leurs réalités genrées, comme des ressources non mixtes. Elles expriment aussi le besoin d'un accès à un espace privé, où elles peuvent garder leurs affaires et fermer leur porte à clef. Avoir accès à cet espace et à cette intimité leur permet de conserver leur dignité.

Les femmes et personnes utilisatrices de nos ressources soulignent également le besoin d'avoir accès à différents types de ressources, adaptées aux différentes difficultés qu'elles rencontrent (consommation, immigration, personnes trans et non-binaires, pour citer les exemples qui sont le plus revenus lors de nos discussions). La diversification des profils des personnes se retrouvant en situation d'itinérance entraîne des défis de cohabitation entre elles, tout aussi importants quand elles sont hébergées dans une même ressource, Difficultés qui sont d'ailleurs exacerbées par un parcours d'exclusion et de rejet et qui vient amplifier leurs enjeux de santé physique et mentale. Des femmes nous ont exprimé que le fait d'être mises dans une case et d'être considérées comme une « personne itinérante » exacerbe le sentiment d'exclusion et de déshumanisation où elles se voient reléguées dans une catégorie à part avec tous les préjugés que cela comporte. Pourquoi ne peuvent-elles pas être traitées de la même façon que tout le monde ?

Il est important d'avoir des ressources où elles peuvent rester à moyen long terme, et pas seulement des lits d'urgence pour quelques nuits ou quelques semaines. Cette stabilité permet de ne pas avoir à recommencer continuellement à s'adapter, et d'assurer la continuité des (longues) démarches à entreprendre pour se stabiliser et trouver un logement décent.

Favoriser les petites ressources, à échelle humaine, permet également de garantir cet espace sécuritaire et reposant et de recevoir un suivi vraiment individualisé. Cela permet aussi de limiter certains risques liés à la promiscuité, comme la circulation de maladies, dont il est encore plus difficile de guérir lorsqu'on n'a pas d'endroit où dormir.

Enfin, les femmes que nous hébergeons expriment le désir de s'investir dans les discussions, dans la recherche de solutions, dans la mise en place de ressources adaptées à tous types de besoins.

Il est crucial de ne pas se laisser influencer par les stéréotypes sur les personnes en situation d'itinérance et de se rappeler qu'il y a des êtres humains avec des compétences, des expériences, des connaissances et des histoires personnelles et professionnelles qui constituent leur expertise. Certaines ont obtenu des diplômes universitaires et se sont intéressées elles-mêmes à ces questions de partage de l'espace public, de normes et de marginalité, avant de se retrouver à les vivre. D'autres travaillent ou ont travaillé dans différents domaines, parfois même dans des ressources pour venir en aide aux gens qui, comme elles, en ont besoin. En leur donnant l'opportunité de s'impliquer et s'investir dans le développement de ressources, on pourra s'assurer que celles-ci soient le plus adaptées possible

à leurs réalités, tout en encourageant l'exercice de la citoyenneté chez des personnes qui en sont souvent privées. Et en répondant mieux aux besoins, on pourra sans doute aider les personnes concernées à « s'en sortir » plus vite et mieux, et ainsi avoir une meilleure cohabitation.

Les femmes ne sont pas indifférentes aux regards portés sur elles et déplorent les préjugés et jugements dont elles sont victimes. Il importe d'apprendre à se connaître, s'intéresser sincèrement les uns aux autres, pour mieux se comprendre et mieux cohabiter.

Enfin, l'élargissement des mailles du filet social entraîne une augmentation de la charge de travail pour les intervenantes en maison d'hébergement. Nous notons également une charge émotionnelle importante, qui repose sur les équipes de travail.

## RÉFÉRENCES

Blanc, M. (2012). Espace, inégalité et transaction sociale. *SociologieS* [En ligne]. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3832>

Butler, J. et Jaquet, C. (2020). *La force de la non-violence*. Les Éditions Fayard.

Campbell, C. et Eid, P. (2009). *La judiciarisation des personnes itinérantes à Montréal : un profilage social*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2102587>

Flynn, C., Dominique, D. et Bernard, J. (2014). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 28-43. <https://doi.org/10.7202/1029260ar>

Gouvernement du Canada. (2022). *Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe*. <https://www.canada.ca/fr/femmes-egalite-genres/violence-fondee-sexe/collaboration-intergouvernementale/plan-action-national-fin-violence-fondee-sexe/premier-plan-action-national-fin-violence-fondee-sexe.html>

Laforgue, D. et Rostaing, C. (2011). *Violences et institutions : réguler, innover ou résister ?*. CNRS Éditions.

Ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS). (2014). *Ensemble pour éviter la rue et en sortir : politique nationale de lutte à l'itinérance*. [www.msss.gouv.qc.ca/itinérance](http://www.msss.gouv.qc.ca/itinérance)

Namian, D. (2018). La biopolitique du "logement d'abord" effets de construction et de ciblage de l'itinérance chronique. Dans Roy, S., Namian, D. et Grimard, G. (dir.), *Innommables, inclassables, ingouvernables : Aux frontières du social*. Presses de l'Université du Québec.

Racine, G. (animatrice). 2023. Qu'est-ce que ça signifie? (n° 1) [épisode d'un balado audio]. Dans *Panel historique – L'accueil inconditionnel et haut seuil d'acceptabilité dans les ressources hébergement en itinérance*. BaladoQuebec. <https://baladoquebec.ca/panel-historique-laccueil-inconditionnel-et-haut-seuil-dacceptabilite-dans-les-ressources-hebergement-en-itinerance/episode-1-quest-ce-que-ca-signifie-que-les-questions-qui-h>

Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM). (2023). *Rapports entre les montréalaises et les forces de police, de sécurité privée et de la STM*. <https://www.tgfm.org/fr/nos-publications/128>